



TRANSPORT

Roanne



Agglo



TGV LIGNE À GRANDE VITESSE • COMMUNIQUÉ DE PRESSE D'YVES NICOLIN

Une motion de soutien au projet de Ligne à Grande Vitesse Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon POCL a été votée par les élus de Roannais Agglomération le mardi 30 janvier en séance de conseil communautaire.

Publié le 01 février 2018

Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



"Un énième rapport sur les infrastructures a été remis ce matin au gouvernement dans lequel la commission chargée de sa rédaction reporte sine die la Ligne à Grande Vitesse Paris-Orléans-Clermont Ferrand-Lyon en recommandant « *la mise en place d'un observatoire des conditions d'exploitation de la ligne existante et de l'évolution des trafics afin de mieux cerner l'horizon d'opportunité du projet* »

Cette proposition inacceptable confirme, si besoin était, que le renoncement est bien la marque de fabrique de notre exécutif qui ignore les territoires de province préférant cibler son action sur le fast et les paillettes du Grand Paris et des Jeux Olympiques.

Tout comme l'A45 ou la finalisation de la mise à 2x2 voies de la RN7, la ligne Grande Vitesse Paris-Orléans-Clermont-Roanne-Lyon n'est pas

retenue dans la liste des projets prioritaires du rapport.

Soutenue par l'ensemble des habitants, des entreprises et des forces vives du roannais, portée par les élus, cette ligne à haute vitesse devait permettre la poursuite du développement économique, le désenclavement et l'attractivité du territoire.

Cette proposition est un coup dur pour le Roannais d'autant plus qu'elle n'a pas été combattue par la députée Nathalie Sarles qui depuis son élection s'est rangée aux décisions des élites parisiennes reniant du même fait ses engagements et ses convictions en faveur du POCL qu'elle s'était pourtant engagée à défendre. Argumenter l'abandon de POCL au soi-disant profit des déplacements quotidiens est une ineptie car Oui, pour les entreprises, le TGV fait aussi parti des déplacements du quotidien.

Comme l'ensemble des élus de Roannais Agglomération qui ont voté il y moins de 72H00 à l'unanimité une motion en faveur du POCL, je souhaite que le Gouvernement ne suive pas les préconisations du rapport DURON et qu'il confirme son engagement en faveur de la LGV POCL.

Sans appui du gouvernement ni des élus censés le représenter, le Roannais poursuivra néanmoins avec force ses efforts pour le développement du territoire et l'accueil de nouveaux emplois. Malgré des gouvernements et des écologistes opposés à l'A89, nous avons gagné la bataille. Là encore, nous gagnerons la bataille de la LGV POCL. Ce qu'un Gouvernement fait, un autre, plus visionnaire, plus attentif à l'aménagement des territoires et à leur développement économique peut le défaire. "

Yves Nicolin - Maire de Roanne - Président de Roannais-agglomération

Ligne à grande vitesse : les élus votent une motion en conseil communautaire

Une motion de soutien au projet de Ligne à Grande Vitesse Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon POCL a été votée par les élus de Roannais Agglomération le mardi 30 janvier en séance de conseil communautaire.

L'Etat a annoncé son renoncement aux grands projets d'infrastructures, induisant une remise en cause du projet de ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon (POCL). Renoncement confirmé par le Député de la 5ème circonscription de la Loire qui, après avoir annoncé en octobre 2017 que le dossier de la LGV n'était pas prioritaire, a déclaré au cours du mois de janvier que la LGV ne serait pas abordée durant le mandat.

POCL, un grand projet d'aménagement du territoire

La ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon (POCL) concerne directement :

- 5 régions et 15 départements,
- 17 millions d'habitants, jusqu'ici non desservis par la grande vitesse ferroviaire,
- plusieurs millions d'entreprises.

Par ses caractéristiques économiques, financières, sociales et écologiques, le projet de LGV POCL est un grand projet d'aménagement du territoire qui comporte une dimension nationale et européenne. Il répond au double enjeu de doublement de la liaison TGV historique Paris-Lyon, qui sera saturée en 2025,

et à celui de désenclavement du centre de la France.

La LGV POCL se situe au 1er rang des projets de LGV représentant un intérêt national pour la collectivité (gains de temps, accessibilité, intégration dans un système de transports maillé, performance écologique, etc..). Ce projet a été inscrit dans la loi du Grenelle de l'environnement publiée au Journal Officiel du 5 août 2009.

Une démarche participative bien engagée

La démarche participative dans laquelle s'inscrit ce projet est déjà bien engagée : le débat public a eu lieu de 2010 à 2012, la concertation a été menée de 2012 à 2014 et le bilan de la concertation a été rendu en février 2015. Il en ressort notamment l'intérêt du projet pour de nombreux acteurs : population, élus locaux, chefs d'entreprises. La mobilisation suscitée par ce projet est d'une ampleur exceptionnelle. Roannais Agglomération a toujours soutenu ce projet prévoyant la création d'une gare sur notre territoire qui serait ainsi définitivement désenclavé en se plaçant à 25 min de Lyon et 1h20 de Paris.

Par ailleurs, des études approfondies, menées depuis 2012 (cofinancées par l'État, RFF et les cinq conseils régionaux concernés, pour un total de 3 M€), sur les questions relatives aux dessertes et à l'aménagement du territoire, au doublement de la ligne Paris-Lyon, à l'insertion environnementale, et à l'approche socio-économique du projet, font apparaître que parmi les scénarios envisagés le scénario médian est le plus performant, le moins impactant en termes d'environnement et le plus pertinent en termes d'Aménagement du

Territoire et de retombées socio-économiques attendues.

L'arrivée de POCL sur Lyon nécessitera également de solutionner la question du Nœud Ferroviaire Lyonnais (NFL) et de garantir un dimensionnement suffisant des gares. Ces travaux connexes devront être réalisés pour garantir une bonne insertion de POCL.

Une motion de soutien des élus de Roannais Agglomération

Le conseil communautaire du mardi 30 janvier 2018 a voté une motion et demandé à l'Etat de :

- Confirmer sa volonté de réaliser le projet POCL et d'engager les travaux d'ici 2025,
- Retenir le scénario Médian, relatif à la ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon (POCL), scénario le plus adapté pour atteindre le double objectif d'aménager le territoire et de doubler Paris-Lyon ;
- D'engager sans délais les travaux permettant de désaturer le Nœud Ferroviaire Lyonnais (NFL) qui constituent un préalable à la réalisation du POCL ;
- De tout mettre en œuvre pour que le processus de concertation, et le choix du scénario, reprennent dans les plus brefs délais.



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

